

Inscriptions obligatoires sur :

marie-pierre.blin-franchomme@ut-capitole.fr







Cycle de recherche et conférences «La nouvelle entreprise» : Défis pour une Europe compétitive, durable et inclusive»

Au regard de l'enjeu global que représente le réchauffement climatique, l'Accord de Paris a posé les bases d'une nouvelle gouvernance climatique mondiale dans laquelle a été consacré le rôle décisif des acteurs infra-étatiques : est née la responsabilité sociétale climatique de l'entreprise.

A priori climaticide, l'entreprise peut être considérée comme partie majeure de la solution si elle intègre un objectif de performance climatique. Une démarche de réduction de ses émissions qui sera utilement complétée par une analyse de sa vulnérabilité (matérielle et juridique) au risque climatique, et une adaptation de son modèle d'affaires.

Seront présentés quelques éléments de réflexion sur le défi de l'entreprise « décarbonée » : son contexte scientifique, les enjeux et perspectives du point de vue juridique (place des acteurs non étatiques, potentialités du contrat transnational, actionnariat engagé, justice climatique...), et de son positionnement managérial (transition écologique et économie circulaire, management pour une performance énergétique...)

- Conférence accessible en visio-conférence depuis le CERIC, Université Aix Marseille CNRS
- Avec la participation de l'Ecole Nationale de la Météorologie du cabinet
 « Echelles et Territoires », Jeune entreprise universitaire Université Jean Jaurès

















Cycle de recherche et conférences «La nouvelle entreprise» : Défis pour une Europe compétitive, durable et inclusive»

- 14h Propos introductifs : « La performance climatique : défi de l'entreprise décarbonée », Entre réduction et adaptation, RSE et responsabilité juridique : l'entreprise au regard de l'enjeu global du Climat, M.P. Blin-Franchomme, CDA-EJERIDD, Directrice du M2 Droit et Gestion du développement durable, FOAD
- 14h10 : « Le GIEC, les observations sur le changement climatique et les projections : une présentation par l'Ecole Nationale de la Météorologie », David Pollack, Enseignant permanent, Responsable du département thématique « Météo, Climat et Statistiques », ENM
- 14h30 : « Le droit international du climat : quel rôle pour les acteurs non étatiques ? », Sandrine Maljean-Dubois, Directrice de recherche au CNRS (CERIC, DICE – UMR 7318, AMU et CNRS), Aix Marseille
- 15h: « L'approche contractuelle: le contrat transnational, outil de lutte contre le réchauffement climatique »,
 Mathilde Boutonnet, Professeur, Institut de Droit de l'Environnement (EVS –UMR 5600, Université Jean Moulin Lyon 3 et CNRS)

Questions débat avec les étudiants Pause

- 15h40 : « L'approche corporate : le climat dans la gouvernance des entreprises », M.-P. Blin-Franchomme, CDA-EJERIDD, Directrice du M2 Droit et Gestion du développement durable, FOAD
- 16h : « L'approche économique et managériale : « l'entreprise décarbonée plus efficiente et plus compétitive » Florian Julien St-Amand, Consultant, « Echelles et Territoires » (Jeune entreprise universitaire UT2 Jean Jaurès)
- 16h20 : « Vers une responsabilité climatique des entreprises ? »,
 Laura Canali, Doctorante contractuelle, (CERIC, DICE UMR 7318) AMU Aix Marseille Universitée

Cycle de recherche et conférences «La nouvelle entreprise» : Défis pour une Europe compétitive, durable et inclusive»

- Conférence organisée dans le cadre du Master 1 Droit et Gestion,
 Module Droit de l'environnement, TMS Faculté de droit
- Sous la direction de Marie-Pierre Blin-Franchomme CDA-Equipe EJERIDD-Directrice du M2 Droit et gestion du développement durable (UT1 Foad)
- Le nombre de places est limité.

Lieu de l'évènement :

Université Toulouse Capitole Manufacture des tabacs 21, allée de Brienne 31042 Toulouse Bâtiment Q – 2 ème étage : Open space





